AvantageS

DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 1er JUIN 2021

Une nouvelle offre tarifaire

+ simple

+ accessible

+ lisible

TGV INOUI et Intercités

SNCF VOYAGEURS

« Les trains SNCF font partie de la vie des Français depuis près de 85 ans. C'est dire quels grands changements l'entreprise a traversés et accompagnés tout au long de ces années : relier les territoires avec la création du réseau ferré, accélérer les déplacements avec la grande vitesse, faire passer le transport à l'ère numérique en développant l'innovation technologique et digitale…

À l'échelle des années, celle que nous venons de vivre collectivement a également profondément marqué l'entreprise. Bien sûr, chaque époque a son mérite et son programme, mais la nôtre est décisive à plus d'un titre : d'abord parce que l'urgence climatique nous oblige à un engagement total, français et européen, pour augmenter le volume du ferroviaire dans le transport de voyageurs et de marchandises ; ensuite, parce que l'arrivée de la concurrence, à laquelle nous sommes certes bien préparés, change radicalement l'état du marché ; et enfin, parce que l'impact de la crise sanitaire a fait évoluer en profondeur les pratiques de mobilité.

Dans ce nouveau contexte, et afin de continuer de répondre aux préoccupations des Français, je souhaite que le train longue distance s'impose comme un mode de transport populaire, accessible à tous, en particulier pour la jeunesse qui aspire à voyager sans abîmer la planète.

Face à l'avion et à la voiture, qui représente à elle seule encore 85 % des déplacements quotidiens en France, et avant l'arrivée de nouveaux opérateurs ferroviaires, nous devons impérativement créer les conditions qui permettront aux Français et aux Européens de choisir, en toute liberté et parce qu'ils s'y retrouvent, les trains SNCF.

La stratégie commerciale que j'ai ainsi souhaitée pour le Groupe est très claire. Elle s'inscrit dans une dynamique de conquête, volontariste et calibrée pour le long terme. Depuis le début de ma prise de fonction, j'ai, en effet, la ferme conviction que nous devons rendre les trains encore plus verts, encore plus nombreux et encore plus accessibles, car c'est là que réside le futur de notre utilité publique.

C'est tout le sens de la refonte de la grille tarifaire TGV INOUI et Intercités, AvantageS, fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois. À travers elle, je souhaite rappeler que la SNCF reste, comme tout au fil de son histoire, au service des Françaises, des Français, et de l'environnement.

Jean-Pierre Farandou, PDG de SNCF

À RETENIR :

UNE NOUVELLE OFFRE TARIFAIRE + SIMPLE, + ACCESSIBLE, + LISIBLE

Une large consultation des parties prenantes internes et externes dès janvier 2021: des agents au contact des clients et collaborateurs du Groupe SNCF (TGV INOUI, Intercités et la direction Europe), des experts ferroviaires, des économistes spécialisés, des associations d'usagers et de consommateurs…

Une nouvelle offre tarifaire déployée dès le 1er juin pour certaines mesures,

d'autres entre juin et septembre, avant une dernière étape de déploiement fin 2021 – début 2022.

SEPT MESURES CONCRÈTES DESTINÉES À L'ENSEMBLE DES PASSAGERS

1 **Des prix plafonnés et une nouvelle carte Avantage**, *avec des prix accessibles, même à la dernière minute et les jours de grands départs*

2 **L'échange et le remboursement gratuits jusqu'à 3 jours inclus avant le départ**, *afin d'apporter toujours plus de flexibilité aux voyageurs*

3 **Un nouvel indicateur de prix sur OUI.sncf,** *pour plus de transparence sur les tarifs*

4 **Mon Forfait Annuel Télétravail : une nouvelle offre attractive pour accompagner le développement du travail à distance,** *pour une réponse concrète aux évolutions des attentes*

5 **Une offre spécifique pour les seniors,** *pour une mobilité encore plus accessible, pour tous les publics*

6 **Un programme de fidélité plus simple et plus avantageux,** *des bénéfices multiples pour les voyageurs les plus fréquents*

7 **Une rationalisation des tarifs proposés,** *pour une offre plus simple et plus lisible et la garantie que la réservation d'une place en 2nde sera toujours moins chère qu'une place en 1ère*

LA GRANDE VITESSE AUJOURD'HUI, C'EST :

- Près de **3 milliards** de voyageurs transportés depuis 1981
- Entre **650 et 700** trains par jour
- **362** rames TGV
- **2,5 millions** d'abonnés carte Avantage

PROPOSER DES RÉPONSES CONCRÈTES À DES RUPTURES DURABLES POUR FAIRE REVENIR LES FRANÇAIS DANS LE TRAIN

UN MODÈLE ÉBRANLÉ PAR LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

La crise sanitaire a profondément ébranlé le modèle économique de la grande vitesse. Elle engendre un double effet de choc :

- À court terme, une diminution de la demande « Loisirs » et une très faible anticipation des achats, mais également des déplacements professionnels en net ralentissement ;
- À plus long terme, une dégradation du pouvoir d'achat des ménages qui accentuera les besoins de mobilité à des prix accessibles. Par ailleurs, le développement du télétravail pourrait favoriser l'émergence d'une nouvelle demande de mobilité domicile/ travail, avec de multiples allers/retours hebdomadaires.

UNE PERCEPTION DE L'OFFRE GRANDE VITESSE BIAISÉE

Les variations de prix dues à un modèle adapté à la gestion de l'offre et de la demande demande (le fameux *yield management*) génèrent des effets de loupe déformant la perception des clients : les tarifs les plus vus sont ceux des trains les plus demandés, donc les plus chers.

Par ailleurs, malgré des efforts de simplification déjà réalisés, la grille tarifaire reste complexe aujourd'hui, avec une multiplicité de prix, de cartes de réduction et d'abonnements qui font obstacle à une bonne lisibilité de l'offre grande vitesse.

Pour faire revenir les Français vers le train, il est nécessaire de parvenir à leur présenter une offre plus simple, plus accessible et plus attractive. C'est tout le sens du programme AvantageS que SNCF Voyageurs a souhaité initier à partir d'une démarche originale de co-construction.

Le contexte sanitaire, économique et concurrentiel nous pousse à nous réinventer pour reconquérir nos voyageurs et gagner des parts de marchés pour le train. C'est l'objectif de cette refonte de l'offre tarifaire Grande Vitesse. L'accessibilité, que ce soit par les prix comme par la qualité et la simplicité des offres, est la préoccupation primordiale des voyageurs, aussi relevons-nous le défi de conclure un nouveau contrat avec nos clients en leur proposant dès le mois de juin 2021 une nouvelle gamme qui répondra pleinement à leurs besoins et à leurs attentes.

Christophe Fanichet, PDG de SNCF Voyageurs

AvantageS :
UNE CO-CONSTRUCTION AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIE PRENANTES INTERNES ET EXTERNES DU GROUPE SNCF

Afin de proposer des mesures qui répondent pleinement aux besoins de chacun, SNCF a fait le choix d'écouter l'ensemble de ses clients pour comprendre précisément leurs usages et leurs attentes, en prenant le temps d'assimiler les points les plus importants pour eux dans le cadre de leurs déplacements.

Dans cette optique, une large consultation des parties prenantes de la SNCF, tant internes qu'externes, a été engagée par Voyages SNCF durant 4 mois

Un double objectif :

- Garantir, dès l'origine, la mobilisation de collaborateurs SNCF, en associant à la réflexion des équipes aux profils divers pour être plus créatifs et innovants dans la conception, mais aussi pour être plus agiles et performants dans la mise en œuvre et le déploiement de la réforme.
- Recueillir les besoins, avec les contributeurs externes, et s'assurer que le modèle futur soit en phase avec les attentes de toutes nos parties prenantes.

Toutes les modifications d'AvantageS ont été travaillées et conçues sur la base de ce diagnostic partagé, avec la volonté de proposer des mesures concrètes et utiles pour l'ensemble des publics. Une méthode de co-construction inédite pour Voyages SNCF, surtout avec autant d'intervenants et d'experts externes.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE pour créer l'offre de demain

AvantageS c'est

Tous les transporteurs (TGV, Intercités et direction Europe)

Les experts ferroviaires (journalistes, économistes etc.)

Les associations d'usagers et de consommateurs au travers de deux ateliers de co-construction organisés en janvier et en mars

+ 800 collaborateurs

+ 70 ateliers internes

1 questionnaire envoyé à chacun des collaborateurs

1 400 réponses au questionnaire

UNE NOUVELLE OFFRE TARIFAIRE
MISE EN ŒUVRE DÈS LE 1ER JUIN 2021

SEPT MESURES CONCRÈTES
POUR L'ENSEMBLE DES VOYAGEURS

« Nous avons voulu des mesures très concrètes, avec un impact réel, immédiat et mesurable pour l'ensemble des voyageurs. Nous proposons ainsi des initiatives qui s'adressent à tous nos clients et qui prennent en compte leurs besoins spécifiques, avec pour objectif de parvenir à une nouvelle offre tarifaire plus simple, plus accessible et plus lisible. Un atout évident pour faire venir plus de clients à bord de nos trains, TGV INOUI et Intercités, et leur permettre de participer encore plus activement à la préservation de la planète »

Alain *Krakovitch, directeur de Voyages SNCF*

1/ UNE CARTE AVANTAGE NOUVELLE GÉNÉRATION, ENCORE PLUS GÉNÉREUSE POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX COMPORTEMENTS D'ACHAT

Des prix accessibles, même à la dernière minute et les jours de grands départs

Dès le **17 juin**, la nouvelle carte Avantage remplace les cartes Avantage Famille, Avantage Week-end, Avantage Senior et Avantage Jeune. **Une seule carte** qui couvre désormais l'ensemble des clients « Loisirs », avec trois profils :

- Jeune : 12 - 27 ans
- Adulte : 28 - 59 ans
- Senior : + de 60 ans

Son prix ne change pas, avec un tarif unique de 49€ chaque année. La carte Avantage est quasiment rentabilisée dès le premier aller/retour acheté.

En plus des 30 % de réduction garantis sur les trains, sur les tarifs 2nde et 1ère, la nouvelle carte Avantage permet de profiter de prix plafonnés en 2nde classe sur l'ensemble des destinations en France, et ce quels que soient le jour et l'heure de la réservation.

C'est la garantie de profiter de prix accessibles, même à la dernière minute.

- **39€ pour les trajets courts** (en-dessous de 1h30m, soit environ 25 % des voyages)
- **59€ pour les trajets intermédiaires** (entre 1h30m et 3h, soit environ 50 % des voyages)
- **79€ pour les trajets les plus longs** (plus de 3h, soit environ 25 % des voyages)

C'est **également 60 % de réduction pour les enfants de 4 à 11 ans** (jusqu'à 3 enfants) accompagnant le porteur d'une carte Avantage, pour voyager plus souvent en train au meilleur prix :

- **19€ pour les trajets courts** (en-dessous de 1h30m, soit environ 25 % des voyages)
- **29€ pour les trajets intermédiaires** (entre 1h30m et 3h, soit environ 50 % des voyages)
- **39€ pour les trajets les plus longs** (plus de 3h, soit environ 25 % des voyages)

Exemple : une famille avec 2 adultes et 2 enfants,
avec une carte avantage qui fait un Paris-Rennes A/R :

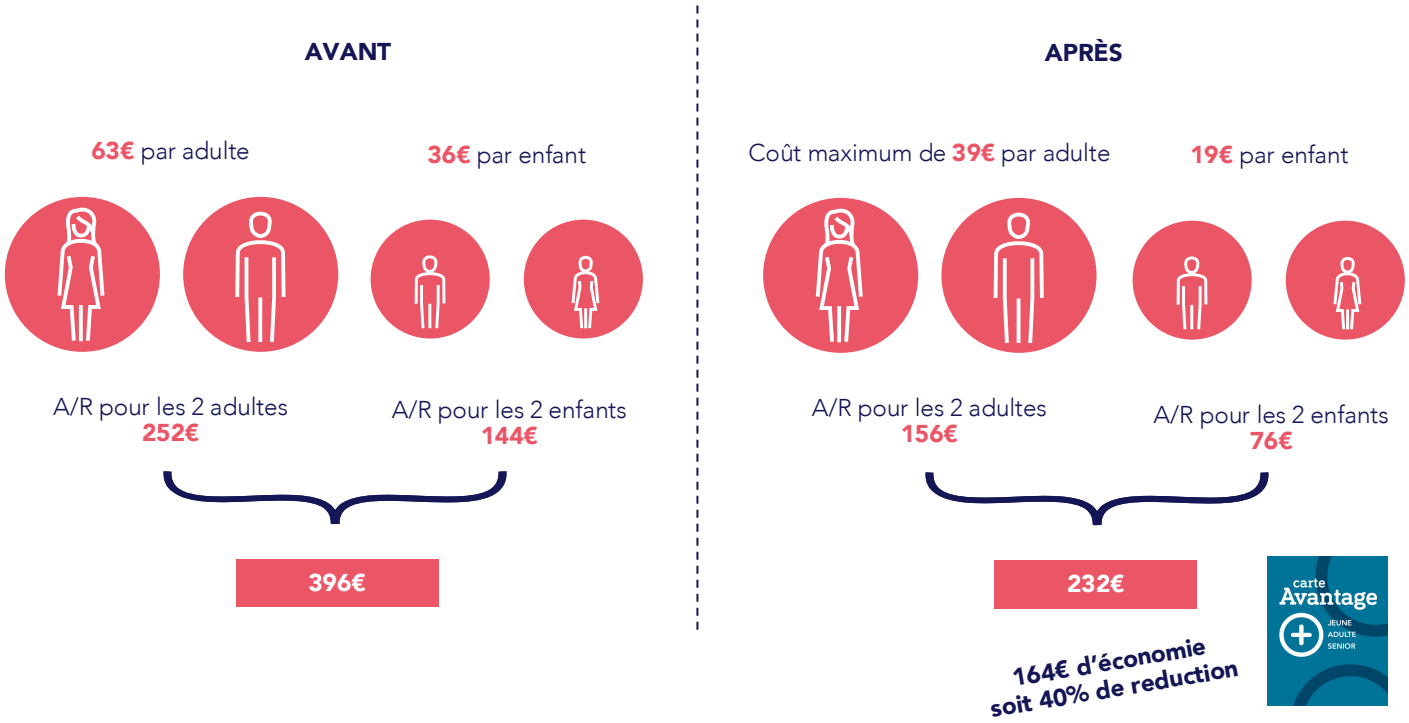

Pas d'inquiétude pour les détenteurs de nos cartes actuelles, car dès le 1er juin, nos 2,5 millions de clients carte Avantage pourront bénéficier automatiquement des prix plafonnés et ce pour tous les voyages TGV INOUI et Intercités.

2/ L'ÉCHANGE ET LE REMBOURSEMENT GRATUITS JUSQU'À 3 JOURS AVANT LE DÉPART

Toujours plus de flexibilité pour les voyageurs

Afin de garantir une flexibilité optimale aux voyageurs, l'échange et le remboursement gratuits jusqu'à trois jours inclus avant le départ sont généralisés dès le **17 Juin** pour les tarifs Loisirs, c'est-à-dire les tarifs 2nde et 1ère, y compris les Prem's et, bien sûr, les tarifs carte Avantage.

Cette nouvelle flexibilité, qui a été testée durant la crise sanitaire, a reçu un écho particulièrement favorable auprès des clients au cours des derniers mois.

À partir de J-2 avant le départ, des frais s'appliquent selon le transporteur :

- sur TGV INOUI : 15€
- sur Intercités à réservation obligatoire : retenue de 40 % du prix du billet avec un maximum de 12€

3/ UN NOUVEL INDICATEUR DE PRIX SUR OUI.SNCF

Plus de transparence sur les tarifs

Afin que les voyageurs puissent évaluer en toute transparence le tarif d'un billet, OUI.sncf introduira mi-juin, sur le site, et début juillet, sur l'application, un nouvel indicateur de prix.

En cliquant sur « prix minimum et maximum sur ce trajet » sous les résultats de recherche, les utilisateurs pourront consulter le prix le plus bas ainsi que le prix le plus élevé en seconde classe pour TGV INOUI et OUIGO, incluant, le cas échéant, la réduction dont le client bénéficie avec sa carte Avantage.

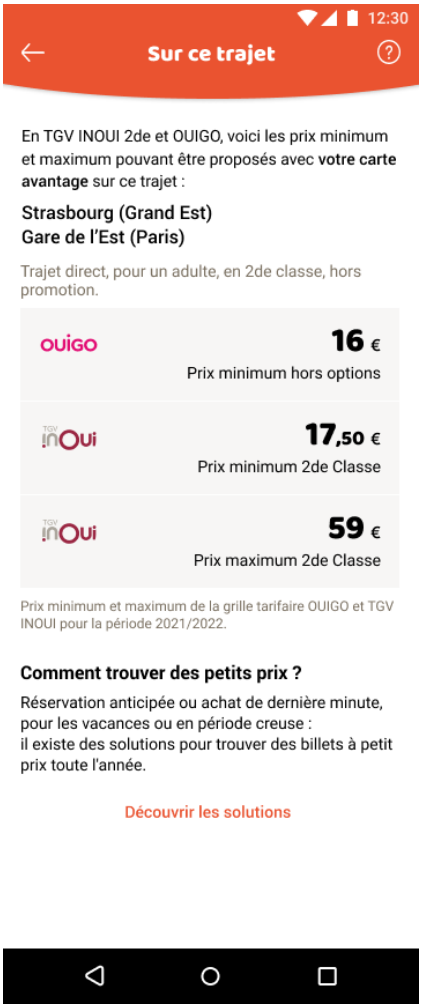

4/ MON FORFAIT ANNUEL TÉLÉTRAVAIL : UNE NOUVELLE OFFRE ATTRACTIVE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL À DISTANCE

Une réponse concrète aux évolutions des attentes

Dans un contexte de recours au télétravail accentué par la crise sanitaire, Voyages SNCF propose à ses clients TGV INOUI un nouvel abonnement : **Mon Forfait Annuel Télétravail.**

Dès septembre 2021, Mon Forfait Annuel Télétravail proposera **250 trajets par an** avec TGV INOUI, éligibles pour toutes les destinations TGV INOUI et Intercités en France, ce qui correspond à **2 à 3 jours télétravaillés par semaine.** Le forfait sera valable du lundi au jeudi, en adéquation avec les pratiques les plus courantes du télétravail actuel (le vendredi étant le plus souvent télétravaillé).

Cet abonnement est proposé à **un prix très attractif, équivalent à 40 % de réduction par rapport à l'abonnement classique Mon Forfait Annuel.**

Exemple pour un client abonné sur le trajet Paris <> Le Mans
qui souhaite désormais voyager 3 fois par semaine :

AVEC ABONNEMENT ACTUEL	AVEC MFA TÉLÉTRAVAIL	
En 2nde classe **519€** par mois	**En 2nde classe** **311€** par mois	Soit une économie réalisée de **208€**
En 1ère classe **798€** par mois	**En 1ère classe** **478€** par mois	Soit une économie réalisée de **320€**

L'abonnement Mon Forfait Annuel Télétravail est notamment destiné à répondre aux nouveaux besoins des télétravailleurs et aux personnes qui travaillent loin de leur domicile, avec des actifs qui sont de plus en plus nombreux à souhaiter s'éloigner des grandes métropoles. Il s'adresse également à des navetteurs peu fréquents qui utilisent actuellement la voiture faute d'une offre de train attractive financièrement et adaptée à leur usage.

Ce nouvel abonnement est une illustration concrète de la volonté de SNCF de prendre en compte les besoins de l'ensemble de ses clients et de proposer des offres qui leur correspondent pleinement.

5/ UNE OFFRE SPÉCIFIQUE POUR LES SENIORS

Une mobilité encore plus accessible, pour tous les publics

Les seniors souhaitent voyager de plus en plus souvent tout en maitrisant leur budget : plus de 50 000 clients seniors effectuent plus de 10 allers-retours en une année, avec une préférence notable pour les trajets en semaine et sur des périodes de moindre affluence.

Les abonnements illimités ont créé de nouveaux usages et attiré de nouveaux clients, parce qu'ils offrent un nouveau plaisir d'utilisation : le sentiment de liberté sans contrainte, le plaisir de la dernière minute, la sérénité d'un budget maîtrisé et l'extrême simplicité du digital.

Fort de ce succès, SNCF lance TGVmax pour les 60 ans et plus qui vont désormais avoir l'opportunité d'aller là où ils veulent, quand ils veulent, sans se soucier de leur budget et avec tout le confort de la grande vitesse : TGVmax Senior.

TGVmax Senior c'est :

- Un Max de Liberté : un budget maîtrisé avec un abonnement à 79 € par mois, comme pour les 16-27 ans, qui permet de voyager aussi souvent que souhaité du lundi au vendredi
- Un Max de simplicité : une offre 100 % digitale, une inscription en ligne en quelques clics avec un compte activé dans les 48h

Cette offre sera proposée dès début 2022.

6/ UN PROGRAMME DE FIDÉLITÉ PLUS SIMPLE ET PLUS AVANTAGEUX

Des bénéfices multiples pour les voyageurs les plus fréquents

Pour répondre à l'évolution du contexte de marché (avec notamment l'ouverture à la concurrence et le lancement de la nouvelle offre tarifaire AvantageS) et pour toujours mieux satisfaire nos clients, le programme de fidélité de SNCF évolue.

A partir du mois de septembre 2021, c'est un programme de fidélité simplifié, avec seulement deux statuts et sur invitation, qui sera proposé à celles et ceux qui voyagent le plus dans nos trains, soit plus de 600 000 clients.

En fonction d'un certain montant de dépenses, les clients seront invités à faire partie du programme.
Tous les voyages TGV INOUI, Intercités et OUIGO seront pris en compte, ainsi que l'achat des cartes Avantage.

Ce programme donne accès à de multiples avantages et récompenses :

- Un cumul de Points Prime permettant de bénéficier de billets TGV INOUI et Intercités gratuits, de réductions sur les services TGV INOUI ou de faire des dons à des associations qui agissent pour l'environnement,
- Un service client dédié et le service Accès express pour simplifier le parcours en gare,
- Des offres privilégiées chez nos partenaires (Avis, EFFIA, Delsey, Center Parcs…).

Nos voyageurs les plus fréquents accéderont au statut Grand Voyageur Le Club, qui ouvre les portes des salons Grand Voyageur TGV INOUI en gares.

Enfin, ce programme sera enrichi chaque année de nombreuses offres et attentions à retrouver sur le nouvel espace Grand Voyageur.

7/ UNE RATIONALISATION DES TARIFS PROPOSÉS

Pour une offre plus simple et plus lisible et la garantie qu'à la réservation, une place en 2nde sera toujours moins chère qu'une place en 1ère

La mise en œuvre de la nouvelle offre AvantageS, destinée à être plus simple et plus lisible, s'accompagne de la suppression de plusieurs offres qui généraient une multitude de tarifs.

Pour davantage de clarté et de cohérence, nous avons fait le choix de resserrer notre gamme en supprimant des tarifs peu utilisés et peu connus de nos clients. Il s'agit des tarifs Aller Retour Malin, Aller Retour du samedi et le Pack Tribu. Jugés trop complexes tant sur les conditions d'accès que les conditions d'utilisation ou d'après-vente, ces tarifs venaient en réalité densifier notre offre sans y apporter de réelle valeur et de réponse aux besoins de nos clients.

Par conséquent dès le **17 juin**, ces 3 tarifs actuellement non échangeables et non remboursables ne seront plus commercialisés.

D'autre part, nous avons à cœur de proposer une gamme tarifaire cohérente et de mieux valoriser les avantages du confort de la 1ère classe. Nous garantissons ainsi que dans notre proposition tarifaire, le prix de la 2nde classe sera toujours moins cher que celui de la 1ère classe. C'est pourquoi nous avons fait le choix de supprimer l'offre Flex Seconde que nous avions lancée en juin 2020 en tant qu'expérimentation.

QUESTIONS/RÉPONSES

1/ Avec la nouvelle carte Avantage, y aura-t-il des places accessibles réservées au tarif plafonné, même à la dernière minute ?

La nouvelle carte Avantage permet de profiter de prix plafonnés en 2nde sur l'ensemble des destinations, et ce, quels que soient le jour et l'heure de la réservation. SNCF proposera ainsi des prix accessibles jusqu'à ce que le train soit complet, sans quota. Ensuite, il ne sera cependant plus possible de réserver un billet sur ce train.
Il n'y a par ailleurs pas de contingentement sur les places avec un tarif Carte Avantage (plafonné ou non).

2/ La nouvelle carte Avantage donne-t-elle toujours accès à 30 % de réduction sur le prix des billets ?

Hormis la possibilité de bénéficier de prix plafonnés en 2nde, même à la dernière minute, les conditions de la carte Avantage demeurent inchangées par rapport aux cartes Avantage Famille et Avantage Week-end. La carte Avantage permet donc de bénéficier d'une réduction garantie de 30% sur les prix des billets (60% pour les enfants), y compris en semaine.

3/ Que devient la carte Avantage Week-end ?

Dès le 17 juin, la carte Avantage Week-end sera renommée en carte Avantage Adulte 27-59 ans. Les titulaires d'une carte Avantage Week-End achetée avant le 17 juin retrouveront automatiquement le nouveau nom de la carte sur l'ensemble des supports et espaces digitaux et sur leurs billets. Les nouvelles conditions de la carte Avantage Adulte 27-59 ans s'appliquent automatiquement.

4/ Que devient la carte Avantage Famille ?

Dès le 17 juin, la carte Famille ne sera plus commercialisée. Les titulaires d'une carte Avantage Famille achetée avant le 17 juin pourront utiliser leur carte jusqu'à la fin de validité de celle-ci avec le maintien des conditions d'utilisation de la carte Avantage Famille. Ils auront la possibilité de basculer vers la nouvelle carte Avantage Adulte 27-59 ans sans attendre la fin de validité de leur carte Avantage Famille s'ils le souhaitent.
À partir du 17 juin, l'achat ou le renouvellement de la carte Avantage Famille ne sera plus possible.

5/ Que devient la carte Liberté ?

La carte Liberté est maintenue. Elle s'adresse en priorité aux voyageurs fréquents, avec des réductions toute l'année en 1ère et 2nde classes pour toutes les destinations desservies par TGV INOUI et Intercités, et des billets 100% flexibles. Elle est proposée au tarif de 399 € (379 € avec le Contrat Pro). Dans le détail, les réductions sont de 45 % en 1ère classe et de 60% en 2nde classe par rapport au tarif Business Première.
Les porteurs de la carte continueront de bénéficier de la plus grande flexibilité possible avec l'échange et le remboursement sans frais jusqu'à 30 minutes après le départ du train et avec « l'Échange Garanti » l'assurance de pouvoir échanger son billet y compris sur les trains complets du jour. Les clients qui choisissent de voyager en 1ère classe continueront de bénéficier de tous les services exclusifs de la Business Première : des services à quai avec café et presse, l'accès aux salons Grand Voyageur, l'accès prioritaire à l'embarquement.
Aujourd'hui, malgré le contexte sanitaire, 185 000 voyageurs disposent d'une carte Liberté.

6/ Que devient l'abonnement TGVmax ?

L'abonnement TGVmax est maintenu. Cet abonnement, accessible aux 16-27 ans pour 79 € par mois, permet aux clients de voyager aussi souvent qu'ils le souhaitent hors période de forte affluence, avec la possibilité de cumuler 6 réservations en simultané. Aujourd'hui, cet abonnement concerne jusqu'à 110 000 clients.

7/ La carte Avantage sera-t-elle également disponible chez d'autres distributeurs que Oui.sncf, comme c'est le cas actuellement ?

Oui, les cartes de réduction et abonnements seront disponibles chez l'ensemble des distributeurs.

8/ Ces mesures sont-elles applicables sur TER ?

Ces mesures ne s'appliquent pas aux TER car les tarifs sont déterminés par les Régions qui détiennent la compétence d'organiser le transport sur leurs territoires.

9/ Ces mesures sont-elles applicables sur Intercités ?

Le programme intègre bien Intercités, avec une seule promesse pour tous les voyages à réservation obligatoire, y compris les sièges 2nde classe des trains de nuit : application de la carte Avantage, prix accessibles jusqu'à la dernière minute, conditions d'échange et de remboursement plus simples et qui facilitent la réservation. Les formules d'abonnement restent les formules habituelles tandis que les offres très peu sollicitées laissent place à une offre retravaillée pour être plus claire et plus lisible. Pour les trains sans réservation obligatoire, les nouveaux bénéfices du programme s'appliquent également, les conditions d'échange et de remboursement, déjà très souples, restent inchangées.

10/ Ces mesures sont-elles applicables aux offres TGV Europe ?

Oui, la carte Avantage, reste valable sur le périmètre Europe (DB-SNCF en coopération, TGV Lyria, TGV INOUI vers l'Italie, Renfe-SNCF en coopération) avec la même promesse de – 30 % pour les adultes et – 60 % pour les enfants. La simplification des cartes Avantage avec trois profils et l'assouplissement des conditions de voyages le weekend s'appliquent aussi pour les TGV Europe. Détails à retrouver sur les sites web des transporteurs.

CONTACTS PRESSE

Gubina Nsilou : 06 21 58 20 72

Charlotte Caillaux : 06 34 07 04 96

Paul Bilaine : 07 77 79 61 96

SNCF VOYAGEURS